

## Méditation que le pape Benoît XVI a prononcée le dimanche 1er février 2009 à l'Angélus.

Demain, nous célébrerons la fête liturgique de la Présentation de Jésus au temple. Quarante jours après la naissance de Jésus, Marie et Joseph le portèrent à Jérusalem, suivant les prescriptions de la loi de Moïse. En effet, selon les Ecritures, chaque premier-né appartenait au Seigneur et il devait être racheté par un sacrifice. La consécration de Jésus à Dieu le Père se manifeste dans cet événement, comme celle de la Vierge Marie qui lui est liée. C'est pourquoi mon bien aimé prédécesseur Jean-Paul II a voulu que cette fête, où beaucoup de personnes consacrées prononcent et renouvellent leurs vœux, devienne la Journée pour la Vie consacrée. Par conséquent, demain après-midi, au terme de la Sainte Messe présidée par le préfet de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, je rencontrerai dans la basilique Saint-Pierre les consacré(e)s présents à Rome. Je vous invite tous à remercier le Seigneur pour le don précieux de ces frères et sœurs, et à Lui demander, par l'intercession de la Vierge, beaucoup de nouvelles vocations, dans la variété des charismes dont l'Eglise est riche...

A l'exemple du vieillard Syméon et sous la conduite de l'Esprit-Saint, que les religieux, les religieuses et tous les consacrés ouvrent leurs cœurs au Christ ! Lui seul peut conduire au vrai bonheur et la Vierge Marie saura intercéder pour nous tous !... Avec ma Bénédiction Apostolique.

© Copyright du Texte original plurilingue